

OBSERVATIONS SUR LES "BANQUETTES DE DEFENSE DES SOLS" EN ALGERIE

G. AUBERT - Pédologie - ORSTOM

D'après B. HEUSCH, les "banquettes" ont d'abord été utilisées dans des opérations de reboisement dès 1850, puis pour la défense des sols en zone agricole en 1925. Leur emploi s'est surtout développé lors de la création du service de la D.R.S., sous l'impulsion de G. DROUHIN en 1941. J'ai commencé alors à travailler sur ce problème avec A. MONJAUZE et L. SACCARDY dès 1941-42 puis en 1945-47 et enfin, avec B. KADIK en 1975-1978.

Pour A. MONJAUZE et moi-même, la partie plane de la banquette doit pouvoir être cultivée en céréales ou en espèces fourragères, au pied de la rangée d'arbres forestiers, fruitiers ou fourragers supportés par le bourrelet. Un "néo-sol" doit, alors, s'y constituer. Il doit être ainsi possible, de transformer une colline utilisée par un élevage extensif en une succession de bandes de niveau d'exploitation agro-sylvo-pastorale intensive.

Ces banquettes n'ont été alors prévues que pour les zones semi-arides à subhumides, en pentes inférieures à 35 p. cent, et sur matériaux friables, facilement pédo-transformables.

A la suite, en particulier, des deux tournées en Algérie de G.W. LOWDERMILK, très favorable à ce type de protection des terres, les systèmes de banquettes ont été implantés presque partout en ce pays, quelles que soient les conditions de climats et de terres.

En 1975 et 1978-1979, il m'a été donné de retourner en certaines zones des régions de Tlemcen, Nedroma, Ghazaout (ex-Nemours) où avec A. MONJAUZE, nous les avons fait installer 30 ans avant (zones semi-arides $P = 400-450$ m/m). Dans l'ensemble, sur sol fersiallitique plus ou moins lessivé, sur granit et sur sols bruns calcaires ou rendzines sur calcaire friable, les banquettes ont bien tenu, mais moins bien sur sol à croûte calcaire à faible profondeur. Les arbres fruitiers ou fourragers ont fréquemment disparu, souvent coupés par les populations ; fréquemment les arbres forestiers, pins, eucalyptus etc... ont bien prospéré. La végétation qui s'est développée est le plus souvent de type arbustif ou buissonnant de plantes épineuses sans intérêt agricole ou pastoral. L'érosion est très fortement diminuée, mais l'intérêt socio-économique de l'opération est très limité, les populations n'y ayant pas été intégrées. En quelques cas - colonne Montagnac - elles s'y sont, d'elles-mêmes, intéressées et les résultats sont remarquables. Ailleurs au contraire, comme dans le bassin versant de l'Oued Fodda, les cultivateurs ont détruit les banquettes en les labourant suivant la pente, et on ne reconnaît leur existence passée que par la présence d'arbres fruitiers disposés en lignes de niveau. En une autre région, dans le bassin du Hamiz, en zone déjà pluvieuse et sur matériau argileux dérivant de flysch ou de schistes, le devenir de ces banquettes a été étudié par M. TEMAGOULT, enseignant de l'INA El Harrach. Elles ont eu un effet favorable, simplificateur, sur l'implantation du système hydrologique mais en de nombreux points elles ont été comblées par des éléments de colluvionnement venus de zones plus en amont, ou leur bourrelet s'est effondré, provoquant alors de forts ravinements plus en aval.

Les banquettes de D.R.S., du type de celles de A. MONJAUZE, bien construites, accompagnées de l'aménagement des ravins d'évacuation des eaux et des chemins de circulation et dans les conditions pour lesquelles elles ont été imaginées, sont utiles. Réalisées grâce à la mobilisation des populations, elles peuvent être économiquement efficaces. Elles ne sont pas cependant un procédé à utiliser toujours et partout pour la défense des sols et elles ne doivent l'être qu'en fonction d'une intégration effective de la population.